

Le comité a entendu toutes les déclarations que lesdits sénateurs Haydon, McDougald et Raymond ont désiré faire au sujet de l'objet de l'enquête. Il lui a été présenté aussi les déclarations et plaidoiries de chaque avocat desdits sénateurs respectivement.

Le président du comité s'est efforcé de faire comparaître M. Frank P. Jones, alors en Europe. M. Jones n'a pas comparu. Les câblogrammes échangés entre lui et le sénateur Tanner suivent:

4 mars 1932.

FRANK P. JONES,
Banque Canadienne du Commerce,
Londres.

Comité du Sénat tient enquête. Désire vivement que vous soyez ici avant le 20 mars. Veuillez câbler date la plus rapprochée possible.

CHARLES E. TANNER,
Président du comité.

LONDRES, 7 mars 1932.

CHARLES TANNER,
Président du comité du Sénat,
Ottawa,

Projeté d'arriver chez moi vers le milieu d'avril impossible de terminer affaires ici avant début d'avril.

JONES.

OTTAWA, 18 mars 1932.

F. P. JONES,
Banque Canadienne du Commerce,
Londres.

A propos de l'enquête du Sénat sur Beauharnois et de votre câblogramme du 7 courant considère fort important que vous rendiez témoignage. Comité reprend audiences vers vingt-neuf mars. Haut-commissaire Ferguson a demandé à être entendu par le comité et sera entendu. Il quitte Londres bientôt. Important que vous veniez aussi. Veuillez câbler date possible.

CHARLES E. TANNER.

LONDRES, 26 mars 1932.

CHARLES E. TANNER,
Ottawa (Ont.).

Reçu aujourd'hui votre câblogramme du 18 à mon retour de Belgique; regrette d'avoir fait arrangements pour établir usine de verre ici ce qui rend impossible départ avant milieu d'avril.

JONES.

En plus des pièces à conviction soumises au comité des Communes, 25 pièces ont été déposées et numérotées à ce comité, lesquelles portent les numéros 130 à 154 inclusivement.